

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 04 juin 2026
Délibération 06

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur le Programme de partenariat et de coopération scientifique entre Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique / Université Alnoor / République d'Irak et Université Paris 8 / France.

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve le Programme de partenariat et de coopération scientifique entre Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique / Université Alnoor / République d'Irak et Université Paris 8 / France.

Votants :

Alexandre LUNEL (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Dirk BAUGARD (rang A), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), David Lemberg (rang B), Michel JUHAN (rang B), Berfin ILBEYI (USAGER), Léa BOUDJEMA (USAGER), Ibrahim DABO (USAGER), Titouan BRYGO (USAGER), Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS), Dominique PIAU (PERSONNALITE EXTERIEURE) ; Emma QUINDRY (PERSONNALITE EXTERIEURE) ; Pascale LABBE (PERSONNALITE EXTERIEURE).

Dont Pouvoirs : 2

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

NUL : 0

ABSENTS/EXCUSES : 3

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT

UNIVERSITE PARIS 8
93200 SAINT-DENIS
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex